



CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DU CANTAL

NOTE D'INFORMATION VACCINATION ANTI COVID

18/03/2021

Vous avez été destinataire d'une note du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales vous informant que les services de médecine préventive relevant de la Fonction Publique Territoriale pouvaient contribuer à la stratégie nationale de vaccination pour leurs personnels éligibles.

Cette campagne de vaccination est par ailleurs menée de front à l'échelle nationale et semble remplir parfaitement les objectifs fixés. Les moyens déployés dépassent aujourd'hui les approvisionnements en doses de vaccin.

Par conséquent, nous vous informons que le service de médecine préventive du CDG15 n'organise pas à ce jour de séances de vaccination. Il est conseillé d'orienter les agents éligibles à la vaccination vers leur médecin traitant qui est le professionnel le plus à même de connaître la comorbidité de ses patients et l'indication ou la contre-indication de cette vaccination.

Le pôle Santé au Travail du CDG15